

**COMMISSION FEDERALE DEVELOPPEMENT
PROCES-VERBAL n°1 DU 20 DECEMBRE 2022**

Présents :

Michelle AKILIAN, Présidente

Zélie AMARD, François DE TSCHUDY, Sébastien GONÇALVES-MARTINS, Thibault SALVIAT, Eric SAGOT, Nicolas SAUERBREY, Quentin DOLO, Jean-François HOUDAYER.

Assistent :

Yvan MAIROT, Antonin PETITRENAUD

Cette deuxième réunion de la **Commission Fédérale Développement** (CFD) de la saison 2022/2023 sera l'occasion d'aborder les sujets suivants :

- **Aides aux Ligues**
 - **Colloque Fédéral Baby Volley**
 - **Séminaire Développement « Le Club de Demain »**
 - **Volley scolaire et universitaire**
 - En écoles primaires (SMASHY, dispositifs ministériels)
 - En établissements secondaires (convention UNSS, Educ'Volley, clubs jeunes)
 - **Point d'avancement des autres projets**
 - Le Volley Outdoor C'est in my Club
 - CDF Compet'lib et Masters
 - Service Civique
 - Pass'Sport
 - ...
-

Aides aux Ligues (AAL)

Il est rappelé que le dispositif des « aides aux ligues » va se transformer progressivement en une **aide fédérale à l'emploi**, ayant pour objectif le recrutement de 50 agents de développement au sein des ligues et comités.

L'enveloppe des AAL s'élève à **150 000€** en 2022, et sera ventilée selon 3 parts :

1) Valorisation du **nombre total de licenciés (hors événementielles)** en 2021/2022 (chiffres arrêtés au 31/08/2022)

2) Evaluation d'un dossier présentant les **actions de fidélisation des instances** à destination des néo-licenciés en 21/22

3) Valorisation du **taux de renouvellement** des nouvelles licences 2021/2022 sur la saison 2022/2023 (chiffres arrêtés au 01/11/2022)

La proposition de répartition de l'enveloppe faite par le groupe de travail des aides aux ligues à la CFD est la suivante :

- **Part n°1 : 100 000 €**
- **Part n°2 : 20 000 €**
- **Part n°3 : 30 000 €**

Cette proposition est acceptée par les membres de la CFD.

Le versement des aides aux ligues sera réalisé avant le 31/12/2022. A noter qu'en complément du montant relatif aux AAL, chaque ligue pourra également recevoir les sommes ci-dessous :

- ⇒ **5 000 € par pôle géré sans l'action d'un CTS** sur une ligue pour le compte de la saison 2021/2022 (pôles beach inclus).
- ⇒ **10 000 € par emploi « Horizon 2028 »** créé sur une ligue sur l'année 2022.

Colloque Fédéral Baby Volley

La Commission Fédérale de Développement, en lien avec le secteur Formation de la Direction Technique Nationale, a organisé la deuxième édition de son « Colloque Fédéral Baby Volley ».

Cet événement s'est déroulé à Sartrouville, avec le soutien du club local : l'AS Sartrouville Volleyball, premier club formateur français (selon le classement du Label Club Formateur 2022). La CFD tient à remercier chaleureusement cette association pour son accueil, et plus particulièrement Claude MICHEL, son président, ainsi que toutes les personnes du club ayant participé au bon déroulement de ce colloque.

Le nombre de participants est en augmentation par rapport à l'an passé, puisque ce sont 48 personnes venues de toute la France qui étaient présentes sur ces deux journées. Ces éducateurs, dirigeants, bénévoles ou salariés ont pu observer les séances d'entraînements des catégories Baby et Super-Baby de l'AS Sartrouville, écouter les interventions d'Emile Rousseaux sur les fondamentaux moteurs des enfants & les pratiques sous formes jouées, et prendre part à des ateliers de travail sur ces 2 thématiques.

Devant le succès de cette deuxième édition, la CFD est heureuse d'annoncer **la tenue d'un nouveau colloque fédéral en fin d'année 2023.**

-

Un guide pédagogique « **Alphabet Moteur** » devra découler de l'organisation des deux premières éditions de ces colloques « Baby Volley ». Un groupe de travail, dirigé par **Nicolas SAUERBREY**, œuvrera pour publier cet outil à la rentrée sportive 2023/2024.

Séminaire Développement « Le Club de Demain »

Dans la foulée du colloque « Baby Volley », la CFD a organisé un séminaire Développement « **Le club de demain** », les 12, 13 et 14 décembre à Maisons-Laffitte.

Ce séminaire avait pour but de rassembler le « **réseau Développement** » de l'ensemble du territoire français, dans le but d'aborder les différents dispositifs fédéraux, utilisés comme des leviers de développement et de structuration, mais également d'imaginer comment orienter nos services pour le « club de demain », à travers des témoignages et des ateliers de réflexion.

Pour cette occasion, la CFD a invité l'ensemble des nouveaux agents de développement, recrutés cette année dans le cadre du projet **Horizon 2028** (dans le cadre de leur parcours formation mis en place par Jean-François HOUDAYER, CTN en charge de la coordination de ce dispositif et membre de la CFD), ainsi qu'un binôme par ligue constitué d'un agent de développement salarié (ou CTS) et d'un élu en charge du développement.

Au total, ce sont **34 personnes** qui ont pris part à ce séminaire, et qui représentaient l'ensemble des 13 ligues métropolitaines, ainsi que 3 ligues d'Outre-Mer (Guyane, Martinique et La Réunion).

La CFD souhaite renouveler cet événement chaque année, puisqu'il constitue un levier fort pour densifier le réseau développement, faire émerger les bonnes pratiques issues des territoires, et insister sur les axes prioritaires du projet de développement fédéral auprès des personnes ressources en régions.

Volley scolaire et universitaire

VOLLEY EN ECOLES PRIMAIRES

Actions mises en place sur le premier trimestre 2022/2023 :

- Instauration du « **Pass SMASHY** » : « titre de participation non nominatif attribué gratuitement et automatiquement à toute personne prenant part à un cycle SMASHY, dès lors que celui-ci est dûment déclaré sur l'Espace Clubs. »
- Lancement du **classeur SMASHY « édition 2022 »**, avec vidéos des situations pédagogiques (voir [en cliquant ici](#)).
- Annonce de l'envoi de **200 « PACKS SMASHY »** (8 ballons ALLSIX, 20 ballons de baudruche, 10 ballons de plage, 1 rouleau de scotch FFvolley, 1 filet COPAYA et 1 classeur pédagogique) offerts aux 200 premières structures (GSA, GSD) mettant en place au moins

une opération SMASHY sur la saison 2022/2023.

- Achat définitif des droits d'exploitation des personnages « **Hugo et Lily** » pour la durée légale du droit d'exploitation (70 ans après la mort de l'auteur de l'œuvre).

Actions à mettre en place sur la suite de la saison 2022/2023 :

- Envoi des dotations habituelles pour chaque élève (diplôme + sticker) et classe (posters) et « PACK SMASHY » à chaque club organisant une opération SMASHY.
- Réflexions sur certains programmes ministériels, tels que les « **30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes** » (travail en cours de réalisation).

VOLLEY EN ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

Actions mises en place sur le premier trimestre 2022/2023 :

- Signature de la convention nationale avec **l'UNSS** (durant le Beach Pro Tour 2022).
- Finalisation du nouveau manuel pédagogique « **Educ'Volley** », avec situations pédagogiques filmées.
- Achat définitif des droits d'exploitation des personnages « **Nathan et Romane** » pour la durée légale du droit d'exploitation (70 ans après la mort de l'auteur).
- **61 Clubs Jeunes** affiliés à la date du 22/12/22.

Actions à mettre en place sur la suite de la saison 2022/2023 :

- Annoncer la sortie de la nouvelle édition « Educ'Volley » (numérique et print).
- Continuer de promouvoir et doter les Clubs Jeunes, et réalisation d'un audit sur le dispositif + promotion des bonnes pratiques existantes.

Point d'avancement des autres projets

LE VOLLEY OUTDOOR C'EST IN MY CLUB

Rappel objectifs du dispositif: identifier un maximum de clubs organisateurs de tournois outdoor (de mai à septembre), afin de les accompagner en termes de communication (kit numérique, calendrier régional type) et les valoriser à travers des dotations (tirage au sort pour remporter des kits outdoor, des ballons, des maillots EDF dédicacés, ...).

Au total, **112 clubs avaient homologué 158 tournois** (hors circuit national « France Beach Volley Series ») en 2022, contre 54 organisateurs pour 82 tournois en 2021.

Actions mises en place sur le premier trimestre 2022/2023 :

- Clôture de la première édition de ce projet, avec **3 nouveaux clubs récompensés** pour avoir déclaré le plus grand nombre de licences événementielles sur leurs tournois : **VOLLEY BEACH-BALL PONT/MOUSSON, EVREUX VOLLEY-BALL et LESCAR PROMOTION VOLLEY-BALL.**

Ils remportent chacun un KIT OUTDOOR (3 sets et 3 ballons COPAYA BV900 + des goodies

#AChacunSonVolley) et un maillot dédié de l'Equipe de France Féminine.

Actions à mettre en place sur la suite de la saison 2022/2023 :

- Organisation de la deuxième édition de cet appel à projets.

COUPE DE FRANCE COMPET'LIB

- Inscriptions en cours auprès des comités départementaux, puis :
 - o Phases départementales : janvier-février 2023,
 - o phase régionale : avril 2023
 - o Phase finale : 3 et 4 juin 2023

COUPE DE FRANCE MASTERS

- Nombre d'inscriptions : **68 équipes** (soit 50% d'augmentation par rapport à N-1)
 - o +35 ans féminines : 19 équipes / +45 ans féminines : 2 équipes
 - o +40 ans masculins : 43 équipes / +50 ans masculins : 4 équipes
- **Déroulement**
 - o 3 tours de plateaux : 10-11 décembre 22, 7-8 janvier 23, 4-5 mars 23
 - o Phase finale : 10 et 11 juin 2023

SERVICE CIVIQUE

Actions mises en place sur le premier trimestre 2022/2023 :

- Réalisation de **234 contrats** de Service Civique, mis à disposition des ligues, comités et clubs, soit une **augmentation de plus de 30%** par rapport à l'année 2021 (178 contrats).
- Constitution du **dossier de renouvellement de l'agrément Service Civique** de la FFvolley, pour la période 2023-2025.

Actions à mettre en place sur la suite de la saison 2022/2023 :

- Campagne de recrutement des Volontaires 2023

PASS'SPORT

Actions mises en place sur le premier trimestre 2022/2023 :

- **Promotion du dispositif auprès de nos clubs et jeunes bénéficiaires :**
 - o Envoi de newsletters à destination des « référents régionaux Pass'Sport » et des clubs pour les tenir informés du dispositif + Réseaux sociaux,
 - o Actualisation de la cartographie des clubs éligibles et envoi au Ministère,
 - o Accompagnement des clubs ayant des dossiers bloqués sur Le Compte Asso.

Le dispositif prend fin le **31/12/2022** et les chiffres définitifs nous seront communiqués en janvier 2023. Toutefois, selon la dernière extraction de données du Ministère, **près de 12 000 jeunes** inscrits dans nos GSA auraient bénéficié de cette allocation de 50€, **soit 2 000 bénéficiaires de plus que l'an passé.**

-

La Présidente de la CFD
Michelle AKILIAN